

Contribution à la gestion participative des sites Ramsar dans le Delta Intérieur du Niger au Mali (région de Mopti)		Contributions en CFA	
		FEM	23.762.475
AMPRODE/Sahel – Association Malienne pour la Protection et le Développement de l'Environnement au Sahel	27/09/02 à 27/09/04	Population	23.025.000
		ONG	2.013.500

Contexte et Justification du projet

La plaine de Séri est un des trois sites Ramsar au Mali. Elle fait partie du Delta Intérieur du Niger (DIN), une des plus grandes plaines inondables de l'Afrique de l'Ouest, et le site de reproduction d'un effectif d'oiseaux migrateurs très important. L'avifaune est menacée par l'expansion des superficies exploitées et le prélèvement d'œufs, oisillons et oiseaux adultes pour des fins commerciales. Les espèces très prisées, comme la grue couronnée et la sarcelle d'été, sont capturées et ensuite vendues pour des sommes importantes à Bamako et à l'étranger. Le projet visait à renforcer la capacité des populations dans la gestion des ressources de leurs terroirs en vue d'une exploitation durable et d'une régénération de la biodiversité. Ce projet est venu en complément des actions déjà menées par d'autres intervenants dans la zone (entre autres: Wetlands, Walia, la DRCN, et UICN).

Stratégies de mise en oeuvre

Pour détourner les populations de la commercialisation des oiseaux, une importante campagne d'information et de sensibilisation fut menée dans les 6 villages du projet et à la radio. Les agents ont expliqué aux populations que les commerçants auxquels ils vendent les oiseaux les revendent cinq fois plus cher à Bamako (donc qu'ils font tout le travail pour les bénéfices des autres). L'ONG a aussi parlé des revenus envisageables pour les populations de l'eco-tourisme potentiel. De plus l'ONG a formé des associations de femmes dans chaque village et les a dotées avec un fond de crédit de 200.000 CFA par village pour offrir une alternative à la commercialisation des oiseaux capturés par les hommes.

Avant la fin de la première année l'ONG avait tenu un atelier avec les responsables villageois, les élus communaux, le sous-préfet, les ONG/OCB intervenant, et les services techniques pour élaborer un plan d'aménagement et un plan de gestion du site (avec l'aide d'un consultant qui a travaillé avec le projet d'UICN). De plus, 6 comités de surveillance (dont 4 nouveaux et 2 anciens redynamisés), ont été formés -- sur la gestion durable des écosystèmes, la biodiversité, la convention Ramsar, et en techniques d'IEC -- pour mettre en œuvre les plans de gestion et d'aménagement. Les élus communaux et les leaders villageois ont aussi suivi la formation. Enfin, une session de recyclage fut organisée avec les bénéficiaires à la fin du projet.

Quelques Résultats

Les populations sont conscientes qu'ils habitent sur un site international qui, d'après eux mêmes, "appartient au monde entier." La majorité de la population a arrêté la capture et la chasse d'oiseaux, et

le ramassage d'œufs. Certaines espèces d'oiseaux qui avaient disparus ont déjà réapparu (pélican, canards casqués). De plus, la connaissance des textes législatifs permet aux populations de défendre leurs ressources des menaces étrangères : aujourd'hui les comités détournent les chasseurs et commerçants venant de Djenné et ailleurs.

Les ateliers d'élaboration des conventions et du plan d'aménagement ont permis aux populations de prendre plus de responsabilité pour la gestion des ressources.

Les comités de surveillance veillent au respect des conventions : la coupe de bois vert est interdite pour permettre la régénération des bosquets, et les hippopotames et hyènes sont protégés. Une convention spécifique à la pêche fut adoptée et soussignée par le maire et le préfet suite aux ateliers définissant l'utilisation rationnelle de cette ressource. L'année dernière il y a eu des poissons dans les mares jusqu'à la crue. Certains des comités de surveillance mènent aussi des séances d'IEC pendant les réunions villageoises.

L'élaboration du plan d'aménagement et des conventions par toutes les parties prenantes permettra au Service de la Conservation de la Nature (SCN), aux élus communaux, et aux populations de tous les villages de collaborer davantage pour la gestion des ressources naturelles et le développement de la zone.

Le système de crédit a permis de détourner certaines femmes de la commercialisation des oiseaux et d'acheter, entre autres, de la nivaquine et des savons. La caisse d'épargne a aussi été utilisée pour prêter de l'argent en cas de maladies. Dans plusieurs villages les femmes épargnent pour remplacer le fond de crédit de l'ONG.

Quelques Enseignements Tirés

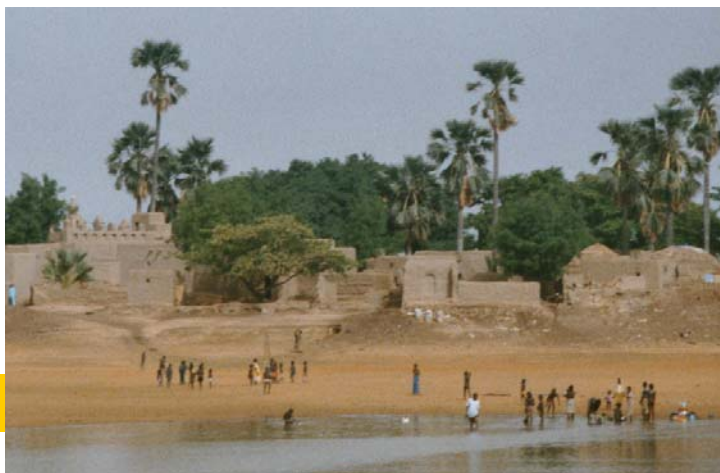
Les populations ont arrêté la commercialisation des oiseaux pour le moment, mais cette activité est tellement rentable que sans autres alternatives plus importantes la capture risque de recommencer. Les petits fonds de crédit ne suffisent pas; la population attend d'autres projets et bénéfices.

D'après l'agent de l'ONG, le système de crédit ne marche qu'avec les femmes; le taux de remboursement des prêts est plus important avec les femmes.

Un projet doit prévoir des moyens de déplacement pour les comités de surveillance.

La population n'a pas les moyens de mettre en œuvre tout le plan d'aménagement (le surcreusement des mares, la régénération du *bourgou* etc.) et attend des appuis supplémentaires.

En octobre 2004 l'ONG a eu un financement de l'UICN pour étendre les activités du projet à d'autres villages de la plaine pendant 2 ans.



Des fonds de crédit permettent aux femmes de 6 villages de la plaine de Séri d'entreprendre des activités économiques alternatives à la commercialisation des oiseaux (région de Mopti).